

# DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Mai / Juin 2019

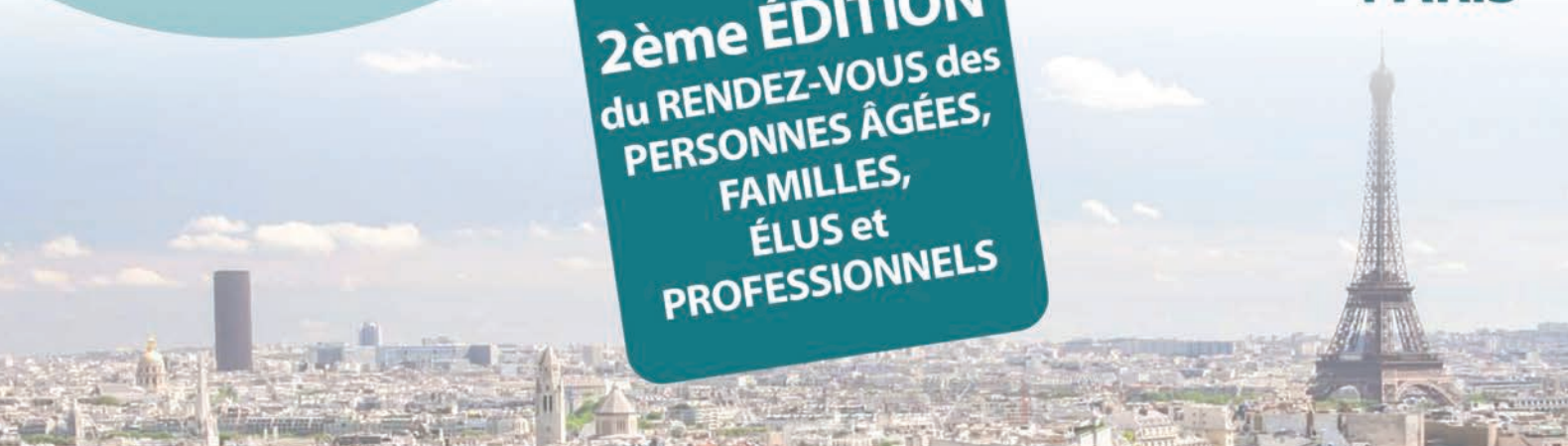


## CONGRÈS DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT

*“Vieillir est notre futur,  
construisons-le ensemble !”*

23-24 SEPT.  
PARIS

2ème ÉDITION  
du RENDEZ-VOUS des  
PERSONNES ÂGÉES,  
FAMILLES,  
ÉLUS et  
PROFESSIONNELS



CITOYENNAGE



[congres-des-ages-vieillessement.fr](http://congres-des-ages-vieillessement.fr)



**Axel KAHN**

**« Quel rôle pour les vulnérabilités  
dans une société évoluée ? » , p. 3**

L'arrivée de nouveaux membres au Conseil d'Administration de l'AD-PA lui permet d'intégrer encore mieux les préoccupations des résidences autonomie et des résidences services seniors.

La reconduction des autres membres sortants montre la validation du travail engagé au cours des cinq dernières années.

Les principes fondamentaux de l'action de l'AD-PA concernent tout d'abord le travail contre l'âgisme et pour une représentation positive du vieillissement à tous les âges, notamment aux plus grands âges, mais pas uniquement.

La citoyenneté et la libre expression autour de la démarche Citoyennage est la manifestation la plus concrète de cette volonté.

Parallèlement l'AD-PA a poursuivi son action pour améliorer les conditions de vie concrètes des personnes accompagnées à domicile et en établissement.

C'est ainsi que, sur la question des moyens, elle a activement contribué avec l'ensemble des syndicats, aux grèves de début 2018 qui ont débouché sur la consultation Grand Age et le rapport Libault.

Si le Premier Ministre a déclaré que la France avait trop longtemps ignoré cet enjeu, il lui faudra apporter des réponses concrètes et rapides au-delà des constats désormais partagés par l'ensemble de la société.

C'est de toutes ces perspectives à moyen et court terme dont nous discuterons lors de la deuxième édition du Congrès des Ages Du Vieillissement, autre manifestation de la volonté de l'AD-PA de travailler avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Pascal Champvert  
Président de l'AD-PA  
Vice-Président EAN



# SOMMAIRE

## FOCUS

**3** - « Quel rôle pour les vulnérabilités dans une société évoluée ? »

## REFORME AUTONOMIE

**5** - Réforme Grand Age Autonomie : vers une société inclusive

## ACTU

**7** - L'AD-PA élit son nouveau Conseil d'Administration

## INFORMATION

**8** - SantExpo  
- Voyage d'étude au Québec  
- Salons Age3

## EUROPE

**9** - Une seule association européenne pour les professionnels de l'aide aux personnes âgées  
**10** - L'aide aux aînés en 2030

## POSITIONNEMENTS

**12** - Déclarations ambitieuses d'A. Buzyn en faveur du grand âge : un premier pas encourageant  
- Épidémie grippale : les personnes âgées principalement touchées cette année encore  
- E. Macron s'engage pour l'aide aux personnes âgées : l'AD-PA salue et attend les signes concrets  
- Charte Européenne pour l'avancée en âge : Les candidats s'engagent  
- Parution d'un décret préfigurant la réforme de la tarification des SAAD : un mauvais signe pour la future loi grand âge et autonomie

## EMPLOI

**14**- Recherches - Offres

## LIVRES

**15** - Notre sélection

## CONGRES DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT

**16** - Édition 2019

### I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

I - Conseil Administration AD-PA  
II - Bilan d'Activité 2018  
IV - L'évolution démographique a ses raisons... et ses saisons

*L'encart spécial est adressé uniquement aux adhérents AD-PA*

DIRECTEURS au service des personnes âgées  
3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 -  
courriel : ad-pa@orange.fr

Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -  
Conception et Maquette : S. RENAULT - Imprimeur : IMP. BELZ (LA ROCHE-SUR-YON) - ISSN : 2268-0926 -

# « QUEL RÔLE POUR LES VULNÉRABILITÉS DANS UNE SOCIÉTÉ ÉVOLUÉE ? »



## Axel KAHN Scientifique, médecin généticien et essayiste français

**L'**AD-PA est membre du cercle Vulnérabilités et Société, animé par E. de HENNEZEL, qui a organisé une conférence-débat, le 21 janvier, autour d'Axel KAHN, médecin généticien, essayiste français, et Cynthia FLEURY, philosophe et psychanalyste, sur le thème « Quel rôle pour les vulnérabilités dans une société évoluée ? ». A. Kahn sera l'un des grand témoin de la 2<sup>ème</sup> édition du Congrès des Ages et Du Vieillessement (cf 4<sup>ème</sup> de couv)

«[...] J'insisterai sur l'aspect social, et l'aspect individuel de la vulnérabilité avec deux propositions dans le cadre desquelles se situera mon propos.

Première proposition. **C'est la société qui fait l'humanité et c'est la vulnérabilité de l'humanité qui fait la société.** Les deux éléments sont totalement dépendants l'un de l'autre. Pour quelles raisons la vulnérabilité est-elle ontologique, et est-elle même l'un des moteurs d'émergence de l'humanité ?

Pour que nous soyons dans le rapport qui nous caractérise, vous et moi, ce soir, en nous souriant et nous intéressant les uns, les autres, il faut deux conditions, l'une que nous soyons des humains, [...] mais avoir hérité d'un génome humain ne suffit pas comme chacun le sait.

L'humanité et ses capacités spécifiques n'émergent que dans la sociabilité, que dans l'interaction entre deux humains. [...]. On s'humanise les uns les autres. Mais bien entendu, cette dépendance [...] crée une vulnérabilité incroyable car si l'autre ne me regarde pas comme un humain, je ne le deviens pas. Et dans une société humaine, après qu'elle a émergé, rien n'est

plus criminel et criminogène que l'indifférence et le mépris. Nous sommes tous restés d'une totale vulnérabilité à la condition essentielle qui permet l'émergence de l'humanité. **Donc fondamentalement, nous sommes enfants de la vulnérabilité. Une vulnérabilité interactive.** [...]

La nécessité de la société repose fondamentalement sur cette vulnérabilité. Son but est de protéger ces personnes intrinsèquement vulnérables et en les protégeant de se justifier et de se consolider. Il n'y a pas d'humanité sans vulnérabilité. Il n'y a pas de société sans sociétés de communautés humaines d'êtres intrinsèquement vulnérables.

Après que j'ai avancé cela, je voudrais vous mettre en garde contre ce qui serait être un contresens. Les vulnérabilités, la vulnérabilité, celles de la société, celles des êtres qui la composent est un élément, profondément ontologique. Il est à l'origine même de l'humanité et de la société. Étant ontologique, il est irréductible et donc d'une certaine manière, c'est ce qui justifie [...] comme titre « Quel rôle pour les vulnérabilités dans une société évoluée » et [...] dans l'introduction que la vulnérabilité pourrait être comme un levier économique pour ces sociétés.

Cependant, il ne faudrait pas en conclure [...] parce qu'elle est irréductible et qu'elle fait société, que la vulnérabilité est désirable. [...]. Et en fait, ce qui fait société, ça n'est pas s'émerveiller, ce n'est pas valoriser la vulnérabilité, elle n'est pas désirable en soit, c'est la combattre. C'est-à-dire, tendre tendanciellement voire même s'engager dans l'utopie d'être profondément vulnérables à qui on proposerait une sorte d'invulnérabilité qui ne peut être atteinte, mais cela correspond bien à ce que cherche la société. Jamais elle ne voudra, si elle veut se regarder en tant que société, parce que la vulnérabilité serait un élément structurant, la préserver. [...].

Dans tous les éléments de la société, on voit bien que cette lutte, contre la vulnérabilité intrinsèque des êtres, résume la totalité des engagements sociaux. Dans ces deux dimensions, qui sont l'évitement de la vulnérabilité quand cela se peut, l'aide des personnes vulnérables, afin d'amoindrir les conséquences de cette vulnérabilité, et aussi l'accueil des êtres dont la vulnérabilité a été irréductible et qui comporte une fragilité résiduelle. Ces trois éléments sont complémentaires. L'exemple qui nous vient immédiatement à l'esprit, c'est le diagnostic prénatal ou préimplantatoire, où la lutte contre les handicaps. [...].

On pourrait passer du handicap naturellement aux maladies en général. La maladie n'est pas désirable, mais il est vrai que beaucoup de la société se dit à travers le soin, dans toutes ses formes y compris soin médical, la société du CARE ne se limite pas au soin médical, mais le soin médical réellement en fait partie. [...].

Mais au-delà, quand on regarde ce que sont les fonctions régaliennes de la société, [...], toutes sont conditionnées par la vulnérabilité : Les crèches, les hôpitaux, les EHPAD, les écoles, les universités, la police, la défense. Tout cela est entièrement conditionné par le fait qu'intrinsèquement les individus et la société des individus sont vulnérables.

[...] Je voudrais souligner combien une loi particulière, très insuffisamment appliquée, est une très grande loi de la République. C'est la loi de 2005, loi pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi, dit très profondément, ce qu'est une société et aussi une République dont la devise est Liberté, Égalité, Fraternité. Elle part de cette évidence, que les personnes handicapées sont des citoyennes, des citoyens qui doivent au mieux, être les acteurs et les maîtres de leur vie, dans la plus complète autonomie envisageable,

dans le souci de respecter leur liberté. [...]. Cependant, [...], ces personnes, ces citoyennes, ces citoyens, [...] ont besoin [...] plus

que d'être aidées, le terme est insuffisant par rapport à ce que la société doit apporter, ils ont besoin d'être accompagnés. Évidemment dans le sens étymologique que tout le monde connaît de «l'accompagnement». [...].

Lénine a dit avant la révolution d'octobre, [...]: «le peuple qui en opprime un autre, ne serait être libre». Et bien pour paraphraser cette déclaration de Lénine, je crois que l'on peut affirmer tous ensemble, qu'une société, qui ne serait mobilisée de manière optimale, les moyens dont elle dispose pour venir en aide, pour accompagner ceux qui en ont besoin pour être libres, égaux, et dans un esprit fraternel, serait infondée en tant que société, et évidemment en tant que République. Par conséquent, bien au-delà de la réponse à la question « Quel rôle pour les vulnérabilités dans une société évoluée ? », je terminerai en disant, [...], **comment une société pourrait-elle être évoluée si elle ne mettait pas presque au centre de sa justification, l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité.** Je vous remercie.»

*Retrouvez l'intégralité de la conférence / débat Cercle Vulnérabilités et Société dans la Lettre Hebdomadaire Adhérent du 28/01.*



## Cercle Vulnérabilités et Société

# RÉFORME GRAND ÂGE AUTONOMIE : VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE



**L**e chapitre prospectif «Vers une société inclusive, ouverte à tous» de la CNSA a largement inspiré la contribution de la CNSA à la réforme Grand Age et Autonomie.

**21 propositions pour transformer notre modèle de protection sociale et accompagner la transition vers une société inclusive, ouverte à tous**

Le Conseil de la CNSA, a affirmé en 2018 sa volonté de renforcer sa capacité d'orientation pour les missions qui lui incombent :

- garantir la bonne fin des financements de nos politiques de protection sociale, dans le respect des lois qui les régissent ;
- apporter au décideur public une contribution prospective, fruit des apports des parties prenantes.

Dans cet esprit et pour la première fois, le Conseil a fait le choix de mener une réflexion prospective sur trois années, autour de l'enjeu d'une société inclusive, ouverte à tous.

Le chapitre prospectif 2018 fixe ainsi un cadre large en approfondissant les principes fondateurs et les caractéristiques d'une « société ouverte à tous quel que soit l'âge, la situation de handicap ou de santé », répondant en cela à l'impulsion conjointe de la ministre des Solidarités et de la Santé et de la secrétaire d'État, chargée des Personnes handicapées. Il prend ainsi part au débat de société sur l'évolution de notre système de protection sociale.

**Les fondamentaux et les déterminants de la transition inclusive : des repères partagés pour transformer, adapter, évaluer**

Le Conseil de la CNSA a défini les principes

d'une société inclusive, ouverte à tous et identifié des repères caractéristiques d'une réponse adaptée à tous les citoyens quels que soient leur âge, leur handicap ou leur état de santé. Ces repères ont vocation à nourrir chaque étape de la transformation vers une société inclusive, ouverte à tous.

**« Ces repères ont vocation à nourrir chaque étape de la transformation vers une société inclusive, ouverte à tous »**

- Une société inclusive reconnaît toutes ses composantes. La personne y est centrale.
- Dans une société inclusive, le lieu où la personne élit domicile, « le chez-soi » détermine sa capacité à vivre au cœur de la société.
- Dans une société inclusive, c'est la société qui s'adapte aux singularités de la personne, à ses différences en aménageant et en faisant évoluer son environnement pour faciliter les accès géographique, physique et financier à tous les citoyens.
- Une société inclusive l'est sur tout le territoire. Les spécificités et les déterminants historiques, géographiques, démographiques (...) des territoires sont pris en compte dans la construction des politiques de protection sociale. À l'instar de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », elles ne peuvent se concevoir sans l'implication des parties prenantes territoriales qui construisent et adaptent, en continu, les réponses aux aspi-

rations et aux attentes des personnes âgées et en situation de handicap.

- Une société inclusive lutte contre les stigmatisations, les discriminations.
- Une société inclusive anticipe, construit et adapte, à partir de l'existant, les modèles pertinents pour demain.

## Une méthode construite autour de 2 axes forts

Le Conseil a défini 2 orientations pour accompagner la transition vers une société ouverte à tous :

- Contribuer à l'élaboration d'une méthode partagée de la transformation vers un système de protection sociale inclusif.
- Prendre en compte le temps d'une transformation volontariste, ascendante et accompagnée, qui favorise la mise en place de partenariats et de coopérations de proximité.

**« Il importera [...] de donner la capacité à chacune des parties prenantes, et en premier, les personnes concernées, d'y prendre part [...] ». »**

Ces orientations ont vocation à contribuer à la construction (à court terme), puis à la mise en œuvre (à moyen et long termes) d'une méthode d'orientation et d'accompagnement partagée et ascendante de transition.

- construite avec et pour les personnes concernées (les personnes elles-mêmes, leur famille, leurs proches et les associations qui les représentent) ;
- avec et pour les territoires ;
- et portée par les membres du Conseil de la CNSA, leurs partenaires et leurs réseaux.

Les enjeux de la transition :

- Construire à partir de l'existant avec et pour l'ensemble des parties prenantes, les modèles qui seront pertinents demain ;
- Établir un diagnostic réaliste et partagé des souhaits, des besoins et des réponses aux citoyens sur un territoire (souhaits et besoins non couverts notamment) : articuler et décloisonner les diagnostics de l'état de l'offre, des ressources des différentes dimensions du territoire ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens ;
- Décloisonner, adapter et construire les réponses avec et pour toutes les parties prenantes dans une logique de coresponsabilité ;
- Créer une dynamique d'appropriation des objectifs d'une société ouverte à tous par et pour les personnes concernées, par et pour les territoires, la société civile, le secteur privé, les citoyens ;
- Favoriser un contexte de coopération : construire un cadre de coopération entre les acteurs pour mener des actions conjointes, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques.

- Inscrire la transition dans le cadre du processus global de transformation de notre système en cours (notamment niveau européen et international)

Il importera pour cela d'organiser le pilotage partagé et ascendant des actions à court, moyen et long termes et de donner la capacité à chacune des parties prenantes, et en premier, les personnes concernées, d'y prendre part dans une logique partenariale et responsable.



**Retrouvez M.-A. MONTCHAMP, Présidente de la CNSA, au Congrès Des Ages et du Vieillissement les 23 & 24 sept.**

**Informations et Inscriptions sur [www.congres-ages-vieillissement.fr](http://www.congres-ages-vieillissement.fr)**

# L'AD-PA ÉLIT SON NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



crédit photo S. BACH/AD-PA

Bas : de gauche à droite : E.-A. BELLINI(86), S. PAUL-MERLE(30), R. GIZOLME (Dir.), M.-C. GIRAULT(77), M. LACOSTE(64), G. MIAUT (34), R. CHEMINOT(73), P. VEROT(83), R. VIRAUD(41) , E. MOREAU(47), C. AUBERT(63), P. CHAMPVERT (Président), M.-P. MONGAUX(76), M. BILHAC(34), M. -C. ECALE(22), P. COURATIN(22), E. PRONO(93), M.-P. BUSILLET(73)

Haut : de gauche à droite : E. FREGONA (Dir. Adj.), S. BIDEAU(33), P. VASSEUR(60), G. BELLUT(94), S. GUNST(59), M. FERNANDES(92), D. CARLES(31), F. DESCOTES(69), B. FONLUPT(63), F. BONNET(19)

**Le 20 mai, l'Assemblée générale de l'AD-PA a procédé à l'élection de son nouveau Conseil d'administration. Les membres sortants se représentaient solidairement en intégrant quatre nouveaux administrateurs\*.**

## Le Conseil se compose ainsi :

- **Président** : P. CHAMPVERT, Public hospitalier et Associatif, 94, Établissement et Domicile
- **Trésorière** : E. MOREAU, Retraitée, 47
- **Secrétaire** : D. CARLES, Public hospitalier, 31, Établissement
- **Secrétaire adjointe** : M. BILHAC, Public territorial, 34, Établissement

## Administrateurs :

- E.-A. BELLINI, Public territorial, 86, Établissement
- J.-L. BELMAR, Commercial, 64, Établissement
- S. BIDEAU\*, Directrice générale groupe Mieux Vivre, Commercial, 33, Établissement
- E. BOUDET\*, Directeur du Club des Noës, Associatif, 10, Résidence services
- F. DESCOTES\*, Directeur général Odélia, Associatif, 69, Établissement et Résidence autonomie

- B. FONLUPT, Associatif, 63, Établissement
- S. GUNST, Public hospitalier, 59, Établissement et Domicile
- R. LAVAL, Retraité, 57
- M. LEBON, Public territorial, 972, Établissement
- M. P. MONGAUX\*, Public hospitalier, 76, Établissement et Domicile
- E. MOREAU, Retraitée, 47
- A.-M. PERRIN, Associatif, 63, Domicile
- S. RENAOT, Associatif, 75, Domicile
- P. ROUX, Associatif, 12, Établissement et Domicile
- S. SAUVOUREL, Public territorial, 17, Domicile

## Membres d'honneur :

- B. BOITIER, Retraitée, 94
- A. DONAT, Retraité, 972
- G. MIAUT, Consultant, 34
- S. PAUL-MERLE, Retraitée, 30

Paris Healthcare Week devient **SANTEXPO**



Comme chaque année, l'AD-PA était présente aux côtés de la FHF lors de l'édition 2019 de la Paris Healthcare Week (21 - 23 mai, porte de Versailles) afin de rencontrer les professionnels et acteurs du secteur.

**RDV à SANTEXPO du 26 au 28 mai 2020**

P. CHAMPVERT Pdt AD-PA, Z. RIET DG FHF, F. VALLETOUX Pdt FHF sur le stand de l'AD-PA

**AD-PA**  
Les personnes âgées - Les directeurs

## VOYAGE D'ETUDE AU QUEBEC

L'accompagnement des personnes âgées au Québec

**Du 14 au 19 octobre 2019**

Inscrivez-vous sur [ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr) et bénéficiez d'une réduction de 200 €\*.

\*Offre valable pour toute adhésion en cours



Retrouvez l'ensemble des informations sur ces voyages d'étude dans la lettre électronique hebdomadaire «Adhérents AD-PA» ou à [ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr)

↓

**DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE À LA TRANSFORMATION DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES**

# Age & Handicap

**3**

**CONGRÈS EXPO PROFESSIONNEL**

**DES EHPAD ET DES STRUCTURES ACCUEILLANT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Retrouvez l'AD-PA sur les salons Age 3 :

**2019**

**26 SEPT. 2019 . NANTES**

**17 OCT. 2019 . BORDEAUX**

**7 NOV. 2019 . STRASBOURG**

**5 DÉC. 2019 . LILLE**



# UNE SEULE ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LES PROFESSIONNELS DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES



De gauche à droite : J. Horecky - Président, P. Champvert et A. Koster - Vices Présidents  
(ainsi que M. Mannerholm - Vice Présidente (absente de la photo))

**P**ascal Champvert, président de l'AD-PA et Didier Sapy, directeur général de la Fnaqpa ont été élus au bureau du European Ageing Network le 12 avril à Utrecht (Pays-Bas).



L'association European Ageing Network (Réseau Européen du Vieillissement) est le fruit du rapprochement entre les associations EDE, association européenne des directeurs, et EAHSA, association européenne des gestionnaires.

EAN a tenu en avril sa 1ère Assemblée Générale, au cours de laquelle Pascal CHAMPVERT et Didier SAPY ont été élus au nouveau bureau.

Pascal CHAMPVERT, auparavant vice-président d'EDE, est élu vice-président d'EAN, plus particulièrement en charge des politiques en faveur

des séniors et du partenariat avec la plateforme européenne Âge.

Didier SAPY, issu du bureau d'EAHSA, est élu au bureau, délégué à l'évènementiel et à la formation.

EAN regroupe plus de 10.000 établissements et services dans 27 pays européens, au service d'1 million de personnes âgées.

Son président est le tchèque Jiri HORECKY. Il est intervenu lors du GERONFORUM de la FNA-QPA, aux Sables d'Olonne du 12 au 14 juin, sur les challenges à relever au niveau européen en matière de management et de ressources humaines. Il sera présent au prochain Congrès des Ages et du Vieillissement, co-organisé par l'AD-PA les 23 et 24 septembre à l'Espace Saint-Martin à Paris, pour y présenter le projet 2030 de l'EAN sur l'avenir des établissements et services pour personnes âgées.

## L'AIDE AUX AÎNÉS EN 2030

2030

**L**e réseau européen de l'aide aux personnes âgées EAN (European Aging Network), dont l'AD-PA est membre, a élaboré sa vision de l'aide aux personnes à horizon 2030 (LTC 2030). EAN développe ainsi sa vision dans la perspective de recommandations concrètes à l'intention des décideurs, tant au niveau européen que national.



Les Européens vieillissent et le secteur de l'aide aux personnes âgées en Europe est en pleine mutation. L'ensemble de l'Europe souffre généralement d'un manque de personnels dans les secteurs des services sociaux, les nouvelles technologies font leur apparition posant de nombreuses questions, notamment éthiques, les organisations familiales changent, les coûts augmentent et l'offre ne répond pas suffisamment aux attentes. Pour faire face aux défis que cela impose, les structures devront donc évoluer pour pouvoir assurer des modes d'accompagnements et services pertinents aux personnes âgées à l'avenir.

Le rapport EAN « L'aide aux personnes âgées à horizon 2030 » vise donc à :

- Identifier les principaux facteurs et situations existants et émergents qui impactent la situation des personnes âgées en Europe ;
- Évaluer les incidences sur les rôles et fonctions des acteurs au service des populations âgées ainsi que sur la place des personnes âgées dans la société ;
- Déterminer les leviers nécessaires pour assurer aux personnes âgées une vie de qualité ;
- Proposer les éléments indispensables d'une réponse adaptée à horizon 2030.

### LES RECOMMANDATIONS

Afin de concrétiser la vision prospective proposée dans ce rapport, l'EAN formule quelques recommandations et préconisations à l'attention des structures. L'EAN considère ainsi qu'il est essentiel d'engager une réflexion sur les questions majeures suivantes afin de mettre en place un système clair, acceptable et durable pour les politiques en faveur des personnes âgées.

Pour les structures d'aide aux personnes âgées, ces recommandations portent sur 3 niveaux : stratégique, organisationnel et opérationnel.

#### Au niveau stratégique :

- Viser principalement et en premier la qualité de vie (plutôt que la qualité des soins)

- Se positionner et positionner les personnels en tant qu'experts des enjeux de l'aide aux personnes âgées
- Viser la prévention et l'inclusion en mettant en place des programmes de soutien et co-construction au sein des villes
- Établir une distinction claire entre les fonctions « logement » et « services » afin de créer un «chez soi»
- Se concentrer sur le développement d'opportunités de financement privé et public
- Choisir entre les statuts de « fournisseur de services étendus et intégrés » ou de « créateur/modérateur de réseau » avec d'autres acteurs intégrant plusieurs fonctions (telles que le logement, les transports, les services médicaux, les loisirs, etc ...)
- Remettre en cause les réglementations et les normes excessives afin de créer de véritables innovations.

#### Au niveau organisationnel

- Diviser l'organisation en une composante «logement et services» et une composante «soins de santé».
- Utiliser des outils modernes de management et gestion des ressources humaines pour augmenter l'attractivité des emplois dans le secteur et dans votre organisation en assumant les responsabilités et autonomisation des professionnels. Les salariés sont au cœur de votre réussite
- Développer des concepts de qualité de services en plus des concepts de qualité de soins

- Associer les personnes âgées accompagnées à l'organisation structures des services et résidences donnant, par exemple, des avis et conseils sur les questions stratégiques, organisationnelles et opérationnelles

- Se concentrer sur le style de vie et les attentes personnelles des personnes âgées plutôt que sur les besoins en soins.

#### Au niveau opérationnel :

- S'assurer que les missions des personnels soit principalement axées sur les services et hôtellerie
- Donner aux salariés un rôle clé dans la coordination des services autour des personnes accompagnées
- Créer une dynamique de co-construction avec les personnes âgées et les familles en favorisant les prises de décision partagées et responsabilités mutuelles

- Utiliser les nouvelles technologies pour:
- Augmenter l'autonomie des personnes âgées

- Soutenir les missions des personnels (et non en remplacement)

- Augmenter la disponibilité des salariés pour les temps d'échanges et accompagnement à la vie sociale

*Retrouvez l'intégralité du rapport dans la Lettre Hebdomadaire Adhérent du 10/06.*



## LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ASSOCIATIONS.

Avec des services spécifiquement adaptés aux besoins et attentes des associations gestionnaires, le Crédit Mutuel vous permet de consacrer **le maximum de votre énergie à votre mission.**

**UNE BANQUE QUI ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS DANS LEURS PROJETS, ÇA CHANGE TOUT.**

**Crédit Mutuel**

Contact pour toute information : [CNCMOBNL@creditmutuel.fr](mailto:CNCMOBNL@creditmutuel.fr)

## DÉCLARATIONS AMBITIEUSES D'A. BUZYN EN FAVEUR DU GRAND ÂGE : UN PREMIER PAS ENCOURAGEANT

D. LIBAULT a rendu ce jour les conclusions de son rapport à A. BUZYN.

L'AD-PA partage l'importance de repenser la politique du Grand Âge sous l'angle de l'autonomie (et non de la « dépendance ») en changeant de regard.

L'AD-PA rejoint par ailleurs les priorités de moyen terme du rapport de D. LIBAULT : permettre le libre choix, transformer l'offre en établissement et à domicile, revaloriser les métiers, baisse du prix payé par les personnes âgées et leurs familles, ...

La Ministre a rappelé l'urgence que connaît le secteur et exprimé sa volonté d'apporter des réponses concrètes à la situation préoccupante des services à domicile et établissements pour personnes âgées. L'AD-PA, qui a participé aux mouvements de grève sans précédent de 2018, considère que les déclarations ambitieuses de la Ministre vont dans le bon sens et devront se traduire par des créations de postes et des revalorisations salariales dès 2019.

L'AD-PA restera très attentive à la mise oeuvre de ces engagements.

Au-delà, l'AD-PA encourage l'Etat à aller plus loin en définissant les leviers financiers permettant d'améliorer considérablement les conditions de vie des personnes âgées, de soutien aux familles et de travail des professionnels.

Dans cette perspective, l'AD-PA rappelle la nécessité de créer une prestation autonomie basée sur la solidarité national afin :

- d'augmenter le temps de professionnels auprès des personnes âgées en établissements et à domicile
- de revaloriser les carrières et salaires (notamment à domicile)
- créer un financement pérenne des services d'aide à domicile
- transformer les établissements en véritables domiciles dans une logique de désinstitutionalisation et de société inclusive
- de baisser les prix payés par les personnes âgées et leurs familles

28 mars

## EPIDÉMIE GRIPPALE : LES PERSONNES ÂGÉES PRINCIPALEMENT TOUCHÉES CETTE ANNÉE ENCORE

L'AD-PA partage l'analyse de l'agence sanitaire Santé publique France : 7 700 décès au cours de l'épidémie grippale demeure trop important.

Cette surmortalité hivernale, qui touche principalement les personnes âgés de plus de 75 ans, est proprement intolérable.

Les pouvoirs publics ne peuvent se contenter d'en faire chaque année le triste constat, il faut agir et maintenant.

L'AD-PA rappelle en ce sens que la première des préventions est de passer plus de temps auprès des personnes pour mieux prévenir, informer, orienter et accompagner.

Il faut se rendre à l'évidence : la vaccination ne saurait répondre seule à cet enjeu de santé publique.

L'AD-PA comme l'ensemble des organisations syndicales attend donc de l'Etat qu'il prévoit le renforcement des équipes professionnelles, à domicile comme en établissement, au quotidien et tout au long de l'année. Il convient donc de créer 40 000 emplois dès 2019 correspondant à deux postes par structure.

L'AD-PA rappelle ainsi que les réponses des pouvoirs publics devront être à la hauteur des attentes qui se sont exprimées, car elle représente un test sur sa capacité à écouter et répondre concrètement aux problématiques portées par les Français.

S'emparer de la question de la surmortalité des personnes âgées, c'est montrer à quel point nos aînés comptent pour le pays et faire un premier pas vers la lutte contre l'âgisme.

18 avril

## E. MACRON S'ENGAGE POUR L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : L'AD-PA SALUE ET ATTEND LES SIGNES CONCRETS

E. MACRON a confirmé ce jeudi le vote d'une loi autonomie à l'automne 2019 pour mieux aider les personnes âgées fragilisées.

L'AD-PA salue cet engagement très positif du Président de la République, même si elle regrette l'utilisation du terme dévalorisant de « dépendance » et préfère parler d'aide à l'autonomie.

L'AD-PA soutient l'idée qu'engager de nouveaux financements dans ce secteur d'activité doit être compris comme un investissement socio-économique au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens :

Améliorer l'accompagnement quotidien des personnes âgées fragilisées en établissement et à domicile  
Améliorer le soutien aux familles et proches aidants

Réduire les coûts payés par les personnes âgées et leur familles, de plus en plus élevés à domicile et insupportables en établissement

Créer des centaines de milliers d'emplois, notamment pour les plus jeunes - Augmenter le temps de professionnels à domicile et en établissement

Améliorer les conditions de travail et les salaires

L'AD-PA attend ainsi les premiers signes concrets de cette volonté permettant d'engager les investissements nécessaires en créant, dès 2019, 40 000 emplois à domicile et en établissement.

25 avril

## CHARTRE EUROPÉENNE POUR L'AVANCÉE EN ÂGE : LES CANDIDATS S'ENGAGENT

Des citoyens\* de tous horizons professionnels et sensibilités politiques ont solennellement demandé aux candidats aux élections européennes d'intégrer la lutte contre l'âgisme dans leurs programmes. Cette dévalorisation apparaît dès quarante ans dans le monde du travail et s'amplifie jusqu'aux plus grands âges de la vie dans tous les secteurs de la société.

DEBOUT LA FRANCE, ESPERANTO, GENERATION.S, LA FRANCE INSOUmise (LFI), LES OUBLIES DE L'EUROPE, PARTI SOCIALISTE (PS), LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ (LREM), LES RÉPUBLICAINS (LR) et L'UNION DES DÉMOCRATES ET INDÉPENDANTS (UDI) soutiennent cette charte, ses objectifs et propositions opérationnelles.

Objectifs:

1/ Combattre l'âgisme

2/ Changer de regard

3/ Défendre les droits de chacun

Propositions opérationnelles:

1/ Mettre en place une politique éducative sur l'avancée en âge

2/ Développer la participation et la citoyenneté des personnes âgées, notamment celles des plus vulnérables

3/ Créer un Ministère dédié au Vieillissement et une prestation autonomie dans chaque pays de l'Union

4/ Créer des organismes nationaux de contrôle des discriminations par l'âge, en application des principes prévus par l'article 21 de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne

5/ Nommer un Commissaire Européen au Vieillissement

Les auteurs et signataires de cette charte resteront attentifs à ce que ces candidats portent bien ces questions au plan national et européen.

\*S. ADAM, J-P. AQUINO, R. AUBRY, G. BELLUT, B. BONFILS, M. BOUCHOT, P. CHAMPVERT, C. CARDIN, M. CHAUVIERE, P. DENORMANDIE, A. DE VIVIE, D. FABRE, P. FELISSI, A. FLAGEUL, L. FOURNILLON, M-F. FUCHS, R. GIZOLME, O. GUERIN, E. de HENNEZEL, A. ISSAKA, J. JAOUEN, A. KAHN, J. KROSS, G. LANCOSME, A. LAUTMAN, A. LEBERCHE, P-O. LEFEBVRE, D. LE DOUJET, C. MARTEL, G. MICK, F. NATAF, P. PERRET, G. QUERCY, Z. RIET, D. SAPY, F. VALLEToux, A. VILLEZ, D. XERRI

22 mai

## PARUTION D'UN DÉCRET PRÉFIGURANT LA RÉFORME DE LA TARIFICATION DES SAAD : UN MAUVAIS SIGNE POUR LA FUTURE LOI GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

Le décret prévoyant la répartition de l'enveloppe de 50 millions d'euros par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), votée dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, a été publié au journal officiel le 17 mai, malgré les alertes émises par les fédérations du secteur, les associations représentatives des personnes en situation de handicap et l'avis défavorable du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

Alors que le nouveau modèle de financement des SAAD, sur lequel travaille depuis septembre 2017 les fédérations et associations en lien avec les administrations centrales, doit « assurer l'accessibilité financière et géographique du service, permettre une plus grande équité de traitement pour les usagers, rendre plus lisible l'offre, assurer une meilleure transparence tarifaire et mieux maîtriser les restes à charges », ce décret vient remettre en cause des mois de travaux et fragiliser davantage un secteur déjà en grande difficulté.

Le modèle de financement, défini par ce texte, ne permettra pas de répondre à ces objectifs, voire même y fera obstacle, en renforçant :

L'inégalité de traitement avec la possibilité laissée aux conseils départementaux de déterminer les critères d'accès au financement.

Les disparités territoriales : les paramètres d'attribution des crédits par la CNSA favorisent en effet les départements qui financent déjà un grand nombre d'heures d'aide humaine. Ce dispositif n'apporte donc aucun effet correctif et ne permet aucune homogénéisation de l'offre sur le territoire.

La non-maîtrise des restes à charge et le manque de lisibilité de l'offre pour les personnes accompagnées avec la possibilité pour les services non habilités mais autorisés à intervenir auprès de bénéficiaires de l'APA et de la PCH de facturer une sur-participation financière.

Aussi, cette enveloppe, déjà restreinte, sera fractionnée de sorte que la dotation versée aux SAAD sera soit très symbolique, soit réservée à quelques services uniquement. Dans les deux cas, cela s'apparente davantage à un nouveau fonds d'appui ou de restructuration plutôt qu'à une préfiguration de la réforme à venir.

Un courrier en ce sens a été adressé au Premier ministre, Edouard Philippe, à la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, et à la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel. Les signataires\* sollicitent un entretien afin d'évoquer les adaptations indispensables à apporter au texte pour sécuriser ce secteur clé, à la veille de la loi Grand âge et autonomie.

Le souhait des Français de vouloir de vivre à domicile tout au long de la vie, réaffirmé ces derniers mois dans le cadre de la Concertation nationale et des travaux sur la transition inclusive, ne pourra être respecté sans une offre de services à domicile de qualité, accessible partout en France, quel que soit son revenu ou sa situation géographique.

28 mai

\*P. MALPHETTES Président d'Adessadomicile, P. CHAMPVERT Président AD-PA, M.-J. DAGUIN Présidente de l'Union nationale ADMR, A. ROCHON Président de l'APF France Handicap, C. ZYTYNSKI Président de la FNAAFP/CSF, T. BEAUDET Président de la Mutualité Française, P. DOUTRELIGNE Président de l'UNIOPOSS, M.-S. Desaulle Présidente FEHAP, G. QUERCY Président d'UNA

## RECHERCHES

## ■ ENCADREMENT

Diplômée d'un Master 2 Sciences de la société à qualité professionnelle, mention éducation, travail et formation, spécialité conduite de projets et management des organisations, je suis dans le milieu de l'aide à domicile depuis plus de 30 ans.

Depuis 2003, en qualité de Directrice d'association, j'ai coordonné une équipe d'une cinquantaine de salariés et plus de trois cent cinquante bénéficiaires.

Je recherche un poste d'encadrement dans la région ILE DE France ou à proximité.

Je suis capable de m'adapter et mes compétences sont transposables dans différents environnements (même si j'apprécie beaucoup la gestion des ressources humaines).

Contact : [pasc.lemarchand@orange.fr](mailto:pasc.lemarchand@orange.fr)

## ■ DIRECTION

Région Hauts de France. Directrice d'établissement recherche un poste dans le secteur médico-social. Solide expérience hospitalière et sociale dans le management 170 personnes et gestion (budget 1M4).

Contact : [ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr)

## OFFRES

## ■ RESPONSABLE AUTONOMIE (H/F)

La délégation départementale du Val-de-Marne de l'Agence régionale de santé Ile de France a pour mission de décliner sur le territoire val de marnais les principaux axes du Projet Régional de Santé (PRS2) et de développer les actions dans le cadre du dispositif «Ma santé 2022» visant à une transformation en profondeur autour de 3 engagements prioritaires :

- Placer le patient au cœur du système et faire de la qualité de sa prise en charge la boussole de la réforme
- Organiser l'articulation entre médecine de ville, médico-social et hôpital pour mieux répondre aux besoins de soins en proximité
- Repenser les métiers et la formation des professionnels de santé

Le (la) responsable du département «Autonomie» est rattaché au Délégué départemental et son adjoint. Il (elle) assure le management et l'organisation de son équipe composée de 12 agents (5 cadres A, 1 médecin, 5 cadres B et 1 cadre C)

Chargé(e) de la gestion d'un portefeuille de 240 établissements et services médico-sociaux (ESMS)

Contact : [ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr)

**Vous recrutez ou cherchez un poste,  
nous vous accompagnons et diffusons  
aux 20 000 structures personnes âgées  
de France.**

**Adressez nous vos annonces à [ad-pa@orange.fr](mailto:ad-pa@orange.fr)**  
*Diffusion offerte aux adhérents AD-PA*

## ■ GÉRONTOLOGIE : AUX PORTES DE LA SOUFFRANCE

PHILIPPE PITAUD

La philosophie, la psychiatrie, la médecine, la psychologie des ruptures, la sociologie sont ici mobilisées pour une approche humaniste de la souffrance, générée par les situations de grande vulnérabilité (handicap, avancée en âge). Des chercheurs, des enseignants et des auteurs investis sur le terrain réfléchissent à « ce qui reste à faire quand il n'y a plus rien à faire » auprès des personnes vieillissantes, de ceux qui prennent soin d'elles, professionnels et aidants rencontrant au quotidien les affres du corps et de l'âme d'autrui.

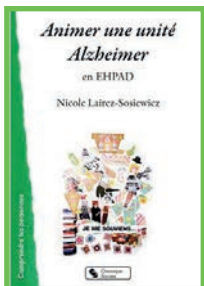
Si la douleur est souvent traitée à l'aide de soins techniques, la souffrance l'est beaucoup plus rarement car elle exige des moyens humains. La technicité omniprésente à l'hôpital, la logique des marchés financiers envahissant le champ de l'accompagnement des plus âgés, nous ont fait passer d'une politique des soins à une police des soins qui met en souffrance les professionnels, devenus agents techniques auprès des personnes âgées. Comment retrouver du sens dans l'accompagnement (care) des personnes en souffrance qui ne peuvent prétendre à une guérison (cure) ?



ÉDITIONS ERES - 300 p. - 25,00€

## ■ ANIMER UNE UNITÉ ALZHEIMER EN EHPAD

NICOLE LAIREZ-SOSIEWICZ



Que veut dire animer pour un animateur travaillant auprès d'un public âgé dément, dans une unité Alzheimer ; pour les aidants, souhaitant maintenir les fonctions cognitives des malades avec une vie sociale encore riche d'émotions ? Cet ouvrage donne des pistes d'animation. Dans cet ouvrage, le professionnel et le bénévole trouveront des méthodes d'accompagnement au travers de l'animation, des idées et des fiches d'ateliers correspondant aux divers thèmes traités, de la mémoire à l'expression corporelle en passant par les arts plastiques et la verbalisation. Communiquer : ce mot revient en force tout au long des interventions menées auprès de ces malades, puisque la recherche aujourd'hui ne se penche pas uniquement sur les traitements médicamenteux, mais également sur la stimulation des neurones avec des ateliers adaptés lors des thérapies non médicamenteuses. De la « validation » à la « communication esthétique » et jusque dans les « espaces sensoriels », des pistes sont données, des idées innovantes, des animations répondant aux objectifs de mobilisation cognitive.

CHRONIQUE SOCIALE - 107 p. - 14,00€

## ■ SUZANNE

FRÉDÉRIC POMMIER

« Elle aimait les voyages, la vitesse, le tennis, les fêtes de famille et les soirées parisiennes. Elle rêvait d'être comédienne et de voir les États-Unis. Elle a traversé le siècle, la Seconde Guerre, les épreuves de la vie. Elle a enduré la solitude et les deuils avec une conviction chevillée au cœur : en toutes circonstances, il faut faire bonne figure et garder le sourire. A 95 ans, après une énième chute, Suzanne s'est résignée à s'installer dans une Ehpad, un établissement pour personnes âgées dépendantes. Infantilisée, humiliée parfois par un personnel débrodé, elle s'étonne de ne bénéficier que d'une douche par semaine, trouve les journées bien longues et la nourriture immangeable. Depuis qu'elle a quitté son domicile, elle a perdu vingt kilos et moi, quelques grammes d'humour car Suzanne, c'est ma grand-mère. » F.P.

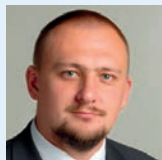
Dans ce récit poignant, Frédéric Pommier explore la mémoire d'une femme lucide et battante, emblématique de sa génération. Il interroge la manière dont sont traités nos aînés, mais aussi les soignants. Avec humour et tendresse, il nous plonge dans une histoire d'amour et de transmission où, en dépit des drames et de la violence, triomphent le rire et la passion.

Frédéric Pommier est journaliste à France Inter.



ÉDITIONS DES ÉQUATEURS - 236 pages - 19,00€

## 23 SEPTEMBRE 9h30 Plénière 1



### VIEILLIR EST NOTRE FUTUR...

- **Jiri HORECKI**, Président EAN (European Ageing Network)
- **Regard du sociologue et du psychologue, Jean-Paul DEREMBLE et Jacques BORGY**
- **Regards croisés entre générations**

## 12h Ateliers 1

- ANIM.** **ELUS** **RET.** Acteur de sa vi(II)e dans l'environnement social
- PSY.** **RET.** Café philo : c'était mieux avant ? Et demain ?
- ANIM.** **DIR.** **DOM.** **RET.** **SOIGN.** Mon domicile, mes droits, mes libertés
- PSY.** **MED.** **RET.** Etre proche aidant ça s'apprend
- DIR.** **ELUS** Direction 2.0 : Repensez vos relations aux pouvoirs publics

## 14h30 Ateliers 2

- PSY.** **RET.** Oui, je suis vieux et heureux ! Témoignages
- DIR.** **DOM.** **SOIGN.** L'avenir des résidences et services à domicile
- ELUS** **RET.** La parole des aînés pour une autonomie dans l'avancée en âge
- MED.** Médecin-coordonnateur, un métier d'avenir
- ANIM.** Citoyenneté, lien social et technologies : notre futur « social » sera-t-il une illusion virtuelle ou une réalité plus vertueuse ?
- ANIM.** **DIR.** **DOM.** **ELUS** **MED.** **PSY.** **RET.** **SOIGN.** Un temps pour vous : séances de sophrologie et qi gong

## 16h30 Plénière 2



### ...LES VIEUX BOUGENT LA SOCIÉTÉ !

- **Axel KAHN**, Médecin, généticien et essayiste
- **Marie-Anne MONTCHAMP**, Présidente CNSA
- **Témoignages**, retours d'expériences Citoyennage
- **Lauréats du Concours Villes Amies des Aînés** « Autonomie et grand âge : être acteur de sa vi(II)e »

## 24 SEPTEMBRE 9h Ateliers 3

- DIR.** **MED.** **RET.** « Patient expert » : le futur de la relation médecins – personnes âgées
- ANIM.** **DIR.** **DOM.** **SOIGN.** Nouveaux enjeux, nouveaux métiers
- ELUS** **RET.** Acteur de sa mobil'cité dans l'environnement urbain
- ANIM.** **DIR.** **DOM.** **ELUS** **MED.** **PSY.** **RET.** **SOIGN.** Un temps pour vous : séances de sophrologie et qi gong
- ANIM.** GAG tour
- Assemblée générale des adhérents ANHR

## 11h Ateliers 4

- DIR.** **DOM.** **ELUS** **PSY.** **RET.** **SOIGN.** Vers quelle loi autonomie ?
- DOM.** **MED.** **RET.** **SOIGN.** Du domicile à l'établissement : le rôle des équipes de soins primaires
- RET.** Séminaire National Citoyennage
- ANIM.** GAG tour
- Assemblée générale des adhérents ANHR

## 14h Plénière 3



### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTS : VIEILLIR EN RÉALITÉ AUGMENTÉE ?

- **Solutions innovantes, témoignages et retours d'expériences** - **Nathalie SALLES**, Présidente de la Société Française de TéléMédecine
- **Denis PIVETEAU**, Conseiller d'Etat, Président Commission bientraitance du Haut Conseil de l'Âge